

PROCÈS-VERBAL de la session ordinaire du Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction, tenue le lundi 13 novembre 2017, à dix-neuf heures trente minutes (19h30), à la salle du Conseil de l'édifice municipal sous la présidence du maire M. Marc-André Gosselin.

Sont présents :

Mme Gaétane Trudel
M. Benoit Lussier
M. Jérôme Dionne
M. Alexis Beaupré
M. Éric De Courval
M. François Therrien

et Caroline Denoncourt, directrice générale & secrétaire trésorière

M. Marc-André Gosselin constate le quorum et souhaite la bienvenue au nouveau membre du conseil, et par la suite demande la minute de silence et ouvre la session.

2017-11-152

Adoption de l'ordre du jour

M. Jérôme Dionne, appuyé par M. Benoit Lussier propose l'adoption de l'ordre du jour. *Adopté.*

2017-11-153

Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 2 octobre 2017

M. François Therrien, appuyé par M. Benoit Lussier, propose l'adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 2 octobre 2017 tel que présenté et déposé. *Adopté.*

2017-11-154

Adoption du procès-verbal de la session extraordinaire du 17 octobre 2017

M. Benoit Lussier, appuyé par M. Alexis Beaupré, propose l'adoption du procès-verbal de la session extraordinaire du 17 octobre 2017 tel que présenté et déposé. *Adopté.*

Affaires découlant du dernier procès-verbal

2017-11-155

Autorisation de réservation pour l'achat des fleurs pour l'été 2018

M. François Therrien, appuyé par Mme Gaétane Trudel, propose que le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction procède à la réservation des fleurs auprès de Pinard et frères considérant que le montant est le même qu'en 2017. *Adopté.*

- La servitude de la rue Lupien a finalement été déposée par Maître Goulet de Saint-Wenceslas. La pose des poteaux sera effectuée durant la semaine du 30 novembre 2017, et l'électrification de la rue par Hydro-Québec avant le 15 décembre 2017. Il est cependant recommandé par la directrice générale et par M. le maire d'effectuer un changement de notaire pour de futurs dossiers compte tenu du délai interminable vécu depuis la dernière année.

2017-11-156

Autorisation de dépense, dans le cadre du Fonds de développement des territoires de la MRC de Nicolet-Yamaska, pour l'achat du terrain appartenant aux Produits forestiers Arbec Inc.

Attendu que la municipalité d'Aston-Jonction avait pour vision d'une 2^e phase pour un nouveau projet domiciliaire, derrière l'école de la Croisée, sur le terrain no 0314-45-7070 ;

Attendu que le Comité de développement économique d'Aston-Jonction Inc. est l'acquéreur potentiel, auprès des Produits forestiers Arbec Inc., suite à une entente établie et dûment signée entre les parties ;

Pour ces motifs, il est proposé par M. Alexis Beaupré, appuyé par M. François Therrien, que le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction

1. mandate et demande au Comité de développement économique d'Aston-Jonction inc. de déposer, auprès de la MRC de Nicolet-Yamaska, une demande d'aide financière pour l'acquisition du terrain (lot no 0314-45-7070) pour un futur projet domiciliaire, le tout dans le cadre du FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES ;
2. investira une somme minimale de vingt-deux mille dollars (22 000 \$) au projet du Comité de développement économique d'Aston-Jonction inc. pour l'acquisition du terrain (lot # 0314-45-7070) appartenant aux Produits forestiers Arbec inc. pour un futur projet domiciliaire.

Adopté.

2017-11-157

Compensation annuelle en électricité et en utilisation du clocher

Considérant qu'un montant de 1 200 \$, à titre de compensation annuelle en électricité et en utilisation du clocher, a été adopté au budget financier 2017 à la Fabrique Saint-Frère-André ;

En conséquence, il est proposé par M. Benoit Lussier et appuyé par M. Jérôme Dionne que le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction verse un montant de mille deux cents dollars (1 200 \$) à la Fabrique Saint-Frère-André. *Adopté.*

Ratification des comptes payés en octobre 2017

<u>CHÈQUE</u>	<u>BÉNÉFICIAIRE</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>MONTANT</u>
AD	Télébec	Téléphone octobre	149.72 \$
AD	Visa	Google APP	37.50 \$
AD	Hydro-Québec	Électricité octobre bureau	216.83 \$
AD	Hydro-Québec	Électricité octobre garage	47.04 \$
AD	Hydro-Québec	Luminaires octobre	342.73 \$
AD	Cogeco	Internet octobre	76.98 \$
AD	Hydro luminaires	Luminaires novembre	353.27 \$
5594	Alex Poirier	Pelouse 14 septembre au 1er octobre	225.00 \$
5595	Caroline Denoncourt	Salaire du 2 au 14 octobre	1142.01 \$
5598	Alex Poirier	Pelouse semaine du 23 octobre (dernière fois)	225.00 \$
5596	André Doucet	Remplacement chauffe-eau du dépanneur	468.50 \$
5597	Caroline Denoncourt	Salaire du 15 au 28 octobre	1142.01 \$
5599	Grenco	Location photocopieur	115.26 \$
5600	Fond info du territoire	Mutation	4.00 \$
5601	SEAO	Soumission	3.74 \$
5612	Buro Pro citation	Papeterie, étampe, chèques, papier	129.02 \$
5603	Georges Boudreault	Branches, conteneur, crevaison, transport chaises dépanneur	308.13 \$
5604	Canadien National	Octobre passage à niveau	279.00 \$
5605	Excavation JB	Creusage de fossé rue Lupien	2611.37 \$
5606	Excavation As 2007 Inc.	Creusage de fossé 10e Rang	2552.46 \$
5607	Home Hardware	Remplacement de ponceau 10 ^e rang	882.44 \$
5608	Ville de Davelyville	Voirie et numéros civiques	2994.74 \$
5609	Production de l'Imprimure	Feuillet paroissial 2018	132.22 \$
5610	WSP	Ajustement facturation document d'appel d'offre	289.92 \$
5611	Infotech	Acompte sur commande compte de taxes (rabais 10%)	224.20 \$
5613	Sc Poste	Timbres	348.16 \$
5614	Caroline Denoncourt	Renflouement petite caisse	76.25 \$
5615	Caroline Denoncourt	Salaire du 29 octobre au 11 novembre	1142.01 \$

2017-11-158

Autorisation de dépense pour le paiement des comptes payés en octobre 2017

M. Benoit Lussier, appuyé par Mme Gaétane Trudel, propose que les comptes payés durant le mois d'octobre 2017, soient approuvés et ratifiés par le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction, tels que présentés par la secrétaire-trésorière. *Adopté.*

Comptes des mois d'octobre et de novembre 2017

<u>CHÈQUE</u>	<u>BÉNÉFICIAIRE</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>MONTANT</u>
5616	ANNULÉ		
5617	Caroline Denoncourt	Déplacements et dépôts	114.38 \$
5618	Home hardware	Clôture M. Berger (Rang 9)	1 686.41 \$
5619	Production de l'Imprimure	Bulletins de vote	327.68 \$
5620	Jacqueline Leblanc	Remplacement 19 octobre	91.18 \$
5621	Jacqueline Leblanc	Secrétaire d'élection	863.23\$
5622	Caroline Denoncourt	Présidente d'élection	1 095.75 \$
5623	Jacques Bergeron	Reviseur, Primo	343.18 \$
5624	Jeanne d'Arc C. Béliveau	Reviseur	46.39 \$
5625	Lemtek	Luminaire numéro 1, réparation et terrain tennis	373.36 \$
5626	Megaburo	Entretien et photocopies d'octobre	34.52 \$
5627	Carrière PCM inc.	Gravier (Rang 10)	246.15 \$
5628	Georges Boudreault	Conteneur, enlever fleurs et remorque	298.94 \$
5629	Fonds info du territoire	Mutations d'octobre	8.00 \$
5630	Canadien National	Passage à niveau octobre	279.00 \$
5631	RISI de Bulstrode	Fausses alarmes Citadelle	1 259,56 \$
5632	FADOQ Aston	Aide financière chauffage	200.00 \$
5633	Fabrique St-Frère-André	Compensation annuelle en électricité pour le parc et l'utilisation du clocher	1 200.00 \$

2017-11-159

Autorisation de dépense pour le paiement des comptes des mois d'octobre et novembre 2017

M. Jérôme Dionne, appuyé par M. Alexis Beaupré, propose que le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction approuve et autorise le paiement des comptes des mois d'octobre et de novembre 2017 présentés et déposés par la secrétaire-trésorière. *Adopté*

INFORMATIONS / COMITES

2017-11-160

Acceptation de la commandite annuelle à la FADOQ d'Aston-Jonction

Considérant qu'un montant de 200 \$, à titre de commandite annuelle à la FADOQ d'Aston-Jonction, a été adopté au budget financier de 2017 ;

En conséquence, il est adopté à l'unanimité que le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction verse un montant de deux cents dollars (200\$) au Club de la FADOQ d'Aston-Jonction. *Adopté.*

2017-11-161

Dépôt du plan triennal de la Commission scolaire de la Riveraine 2018-2021

CONSIDERANT QUE conformément à l'article 211 de la Loi sur l'Instruction Publique la CS de la Riveraine (*Commission Scolaire de la Riveraine*) doit soumettre en consultation, le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la CS de la Riveraine pour les années 2018-2021;

CONSIDERANT QUE le conseil de la municipalité est invité à acheminer ses remarques et recommandations, s'il en est;

CONSIDERANT QUE chaque membre du conseil a reçu copie dudit plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la CSDC;

SUR PROPOSITION de M. Éric De Courval, appuyé par M. Alexis Beaupré, il est unanimement résolu d'accepter, tel que rédigé, le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la CS de la Riveraine, pour les années 2018-2021. *Adopté.*

2017-11-162

Refus de l'amendement budgétaire 2018 de la Corporation de Transport Adapté Grand Tronc

Attendu que le conseil de la municipalité d'Aston-Jonction trouve inacceptable un déficit de 9 826.00\$;

Attendu que le conseil de la municipalité d'Aston-Jonction, étant la municipalité mandataire de la corporation de transport adapté Grand Tronc, désire plus d'explication sur le budget 2018 ;

Attendu que le conseil de la municipalité d'Aston-Jonction demande une révision du budget adopté ;

Attendu que le conseil de la municipalité demande une nouvelle réunion du comité d'administration pour élire un nouveau président en remplacement de M. Pierre Gaudet représentant des élus puisque celui-ci n'est plus un élu de la municipalité d'Aston-Jonction ;

Attendu que le conseil de la municipalité d'Aston-Jonction mandate M. Marc-André Gosselin pour siéger en remplacement de M. Pierre Gaudet ;

Il est proposé par Mme Gaétane Trudel, appuyée par M. Éric De Courval, que le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction refuse l'amendement au budget 2018 de la Corporation de Transport adapté Grand Tronc telles que déposées et indiquant des revenus modifiés de 131 07,00\$ \$ et des dépenses de 140 900,00 \$ soit un déficit prévu de 9 826,00\$. *Adopté.*

2017-11-163

Nomination du maire suppléant à la Régie intermunicipale de la sécurité incendie de Bulstrode

M. François Therrien appuyé par M Benoit Lussier que le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction mandate M. Jérôme Dionne pour siéger comme maire suppléant en remplacement du maire M. Marc-André Gosselin sur le conseil de la Régie intermunicipale de la sécurité incendie de Bulstrode. *Adopté*

- Une demande de financement d'environ de 2 000 \$ pour formation des premiers répondants est faite. M. le maire mentionne que cette option sera évaluée au Lac à l'épaule 2017 pour le budget de 2018.

PERIODE DE QUESTIONS

- M. Richard Bergeron demande si une mention spéciale sera faite au déneigeur pour la rue Vigneault pour éviter le gravier sur leur terrain au printemps. M le maire mentionne que oui cette option était déjà dans l'optique du conseil. Nous enverrons une lettre d'excuses pour les désagréments de cet été et ceux à venir concernant cette rue.
- M. Carl Picard demande si c'est la procédure normale pour un huissier de laisser la lettre lorsqu'il était absent. M. le maire mentionne que s'il a des questionnements sur la légalité il peut s'adresser à l'huissier. Il mentionne aussi que cette procédure est la procédure officielle à suivre. Le mandat de ce dossier a été donné à la MRC de Nicolet-Yamaska.

VOIRIE & INSPECTION MUNICIPALES

2017-11-164

Approbation de circulation et des traverses de VTT du Club de Quad Centre-du-Québec pour 2017-2018

M. Éric De Courval, appuyé par M. Benoit Lussier, propose que le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction autorise, sur son territoire, la circulation et les traverses de VTT du Club Quad Centre-du-Québec pour 2017-2018. *Adopté*

- Retour sur la réunion avec le MTQ du 10 d'octobre dernier concernant l'accumulation d'eau sur le coin de la rue Vigneault et de la Principale. Il a été convenu de procéder à l'installation d'un trou d'homme sur le coin de la portion de la rue Vigneault qui sera refaite au printemps et que subséquemment un deuxième sera installé de l'autre côté de la Principale et ce au frais du MTQ
- Suivi Rues Vigneault, Lupien et Blais : Une lettre au résident de la rue Vigneault sera envoyée pour s'excuser des désagréments du aux plusieurs retards de travaux.

2017-11-165

Demande de Réhabilitation du petit Rang 10- programme de réhabilitation du réseau routier local- volet accélération des investissements sur le réseau routier local (AIIRL)

Considérant que la municipalité d'Aston-Jonction a pris connaissance des modalités d'application du Programme de réhabilitation du réseau routier local - Volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIIRL);

Considérant que la municipalité d'Aston-Jonction désire présenter une demande d'aide financière au Ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2, excluant la portion désignée prioritaire à l'intérieur du plan d'intervention sur les infrastructures routières locales (PIIRL);

Considérant la nécessité de procéder à des travaux d'intervention curatifs 10e Rang, entre la rue Vigneault et les limites nord-est de la municipalité, soit sur une longueur totale approximative de 2847 mètres, consistant au décohesionnement, au rechargement et au pavage de la chaussée, ainsi qu'en la réhabilitation de deux (2) ponceaux, le tout d'une valeur approximative de 785 579 \$ (excluant les taxes) selon l'estimation préliminaire présentée à la demande;

Il est proposé que le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIIRL.

Il est proposé par M. Benoit Lussier appuyé par M. Jérôme Dionne que le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIIRL. *Adopté*

RIGIDBNY : Mme Gaétane Trudel prend le mandat de ce comité et assistera à la réunion du 21 novembre prochain.

AFFAIRES NOUVELLES

- Lac à l'épaule / Budget 2018 : La date choisie est le 2 décembre de 9 h à 13 h
- Réunion comité du budget 2018 le 6 décembre 2017 à 8 h 30

2017-11-166

Modification du code éthique et déclaration d'intérêts des élus

M. Benoit Lussier, appuyé par M. Alexis Beaupré propose que le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction modifie le point 7.1 du code d'éthique et déclaration d'intérêts des élus et l'incluse dans le point 8 comme suggérer en 2016 par M. Dominic Duval du Ministère des Affaires municipales et de l'organisation du territoire. *Adopté*

- Formation des élus à la MRC : prise d'inscription

2017-11-167

Formation de la directrice générale sur les ventes pour taxe à la MRC Nicolet - Yamaska

CONSIDÉRANT QU'il est avantageux pour la directrice générale et secrétaire-trésorière de profiter d'une formation sur les ventes pour taxe;

CONSIDÉRANT qu'elle pourra être remplacée par Mme Jacqueline Leblanc, si celle-ci est disponible ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par, M. Éric de Courval, appuyé par M. Alexis Beaupré propose que le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction autorise la directrice générale a assisté à la formation de vente pour taxe de la MRC Nicolet-Yamaska le 18 janvier 2018 et rembourse les frais de déplacement (0.43 \$/kilomètre).

Adopté

- Activité bénévole et reconnaissance élus : à mettre à l'ordre du jour du Lac à l'épaule
- La directrice générale mentionne avoir effectué la commande de papeterie des comptes de taxe auprès d'Infotech pour bénéficier d'un rabais de 10 % sur la facture.

2017-11-168

Changement de signataire du compte de la Municipalité d'Aston-Jonction auprès de la Caisse des Bois-Francs de Victoriaville

M. Alexis Beaupré, appuyé par M. François Therrien propose que le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction procède au changement de signataires, auprès de la Caisse des Bois-Francs de Victoriaville, pour le folio numéro 558055, au nom de M. Marc-André Gosselin, maire, en remplacement de M. Pierre Gaudet. Il est également résolu que Mme Caroline Denoncourt et M. Jérôme Dionne conservent leur autorisation de signataires pour ce même compte.

Adopté.

2017-11-169

Demande d'entretien des Branches 2 et 3 du cours d'eau Mayrand sous la juridiction de la MRC Nicolet-Yamaska

CONSIDÉRANT qu'une demande d'entretien, des Branches 2 et 3 du cours d'eau Mayrand a été déposée le 24 octobre 2017 ;

CONSIDÉRANT que ce cours d'eau est sous la juridiction de la MRC Nicolet-Yamaska;

Il est proposé par M. Benoit Lussier, appuyé par M. François Therrien, et unanimement résolu par ce conseil de transmettre la demande d'entretien des Branches 2 et 3 du cours d'eau Mayrand à la MRC Nicolet-Yamaska. *Adopté*

2017-11-170

Autorisation de dépense pour le remplacement de la pompe à eau au bureau municipal

M. Benoit Lussier, appuyé par M. Jérôme Dionne propose que le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction mandate la directrice à procéder au remplacement de la pompe à eau du bureau municipal et en autorise la dépense. *Adopté*

Consultation publique : une consultation publique des citoyens est à prévoir au printemps 2018

CORRESPONDANCE

- Journal Jonction paiement impression 100,00\$

CORRESPONDANCE CLASSÉE

- ASSOCIATION PULMONAIRE QUÉBEC DEMANDE D'ADHÉSION
- COMMUNIQUÉ FQM
- OFFRE DE SERVICE LOUISE BELLEMARE INFRASTRUCTURE MAGAZINE
- CONSTAS MAGAZINE
- CATALOGUE FORMATION FQM
- LOUIS PLAMONDON BULLETIN PARLEMENTAIRE

Le Conseil prend acte mais ne donne pas suite.

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je, CAROLINE DENONCOURT, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour couvrir les dépenses décrétées par les résolutions numéros 2017-11-155, 2017-11-156, 2017-11-157, 2017-11-158, 2017-11-159, 2017-11-160, 2017-11-167 et 2017-11-170 inscrites au présent procès-verbal.

Caroline Denoncourt
dg et secrétaire-trésorière

2017-11-171
Clôture de la session

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Gaétane Trudel propose la levée de la session à vingt-deux heures (22 h)

Marc-André Gosselin
Maire

Caroline Denoncourt
Directrice générale et secrétaire-trésorière

